

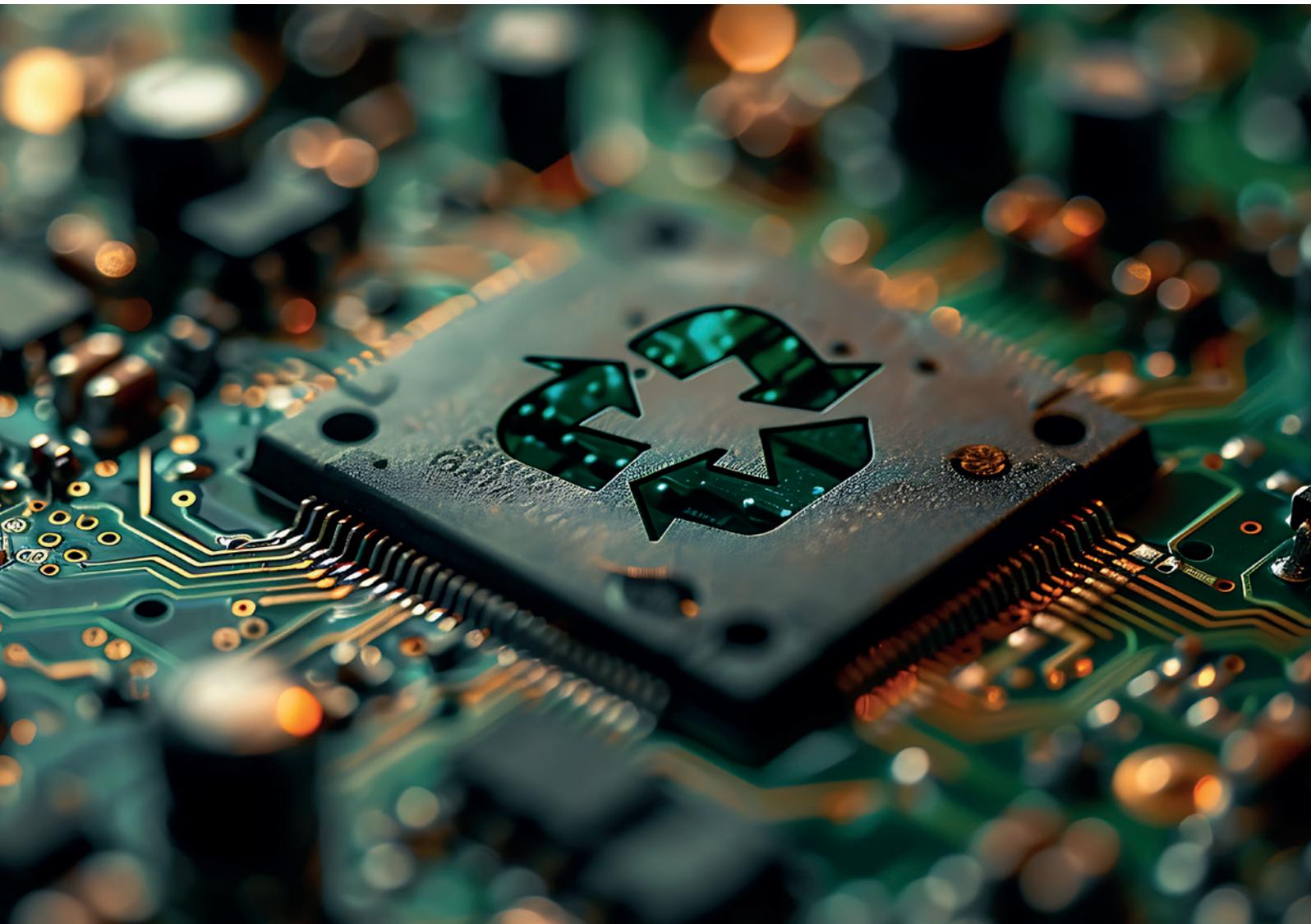
BKB

Beschaffungskonferenz des Bundes
Conférence des achats de la Confédération
Conferenza degli acquisti della Confederazione

Novembre 2024

Il faut savoir se jeter à l'eau

Cet exemple pratique montre que les services d'achat qui se lancent dans les acquisitions circulaires obtiennent des résultats rapides.



Contexte

Lorsqu'elles sont confrontées à un nouveau thème stratégique, les organisations s'attachent souvent à le traiter de manière approfondie, en mettant en lumière les chances et les défis qu'il comporte sur une base fondée, éventuellement en réalisant une analyse SWOT. Une fois cette étape franchie, elles l'inscrivent dans leur stratégie en le décomposant en objectifs mesurables et, pour les atteindre, élaborent une feuille de route. Un tel processus est tout à fait judicieux, mais demande également beaucoup de temps. Or c'est justement lorsque le nouveau thème se caractérise par une grande dynamique qu'il peut être utile de le mettre aussitôt en pratique. C'est la voie qu'a choisie l'Office de l'informatique (Amt für Informatik, AFI) du canton des Grisons lorsqu'il s'est engagé dans une démarche d'achats circulaires. Après avoir participé à un atelier sur le sujet, les collaborateurs de l'AFI ont décidé d'appliquer les principes de l'économie circulaire dans leur prochain appel d'offres.

Objectifs

L'AFI souhaitait explorer les possibilités de préservation des ressources en appliquant de manière efficace et rapide les approches de l'économie circulaire dans ses appels d'offres à venir. Il voulait en effet acquérir une première expérience dans la formulation des exigences correspondantes. Il comptait également évaluer la qualité des réponses et les possibilités offertes par le marché tout en s'exerçant à l'évaluation des exigences en la matière. L'AFI a délibérément choisi une approche pratique. Au cours des étapes suivantes, il avait l'intention de peaufiner l'expérience acquise et de la partager au sein de l'organisation.

Mise en œuvre

L'AFI a pris en compte des critères d'économie circulaire pour la première fois dans un appel d'offres visant à acquérir des systèmes de stockage en bloc (n° Simap : 260782). Il les a intégrés dans le critère d'adjudication relatif à la qualité du stockage, qui a été pondéré à 50%.

Peu de temps après, l'AFI a lancé un appel d'offres pour des terminaux mobiles (n° Simap : 268219), dans lequel il a mis davantage l'accent sur les exigences relatives à la circularité, en faisant un critère à part entière de l'économie circulaire et en lui attribuant une pondération de 30%.

Ces deux appels d'offres ont ensuite donné lieu à un échange en interne sur les premières expériences réalisées. Les discussions ont porté sur les thèmes suivants : quelles ont été les problématiques ? Les entreprises concernées ont-elles compris les exigences ? Les critères correspondants étaient-ils pertinents ? Ont-ils été respectés ? L'analyse s'est révélée positive et l'AFI a été conforté dans l'idée que la durabilité pouvait être encouragée dans le cadre d'acquisitions et qu'elle devait être pondérée en conséquence, au même titre que le prix. Par la suite, l'office a lancé un troisième appel d'offres, à nouveau pour un système de stockage (n° Simap : 277435), et a pondéré à 50% les exigences relatives à la circularité des systèmes en fixant des critères liés à la conception, à une utilisation minimale de matériaux, au maintien des rapports de propriété et à la reprise par les soumissionnaires.

→ En quelques mois, l'AFI a tiré de nombreux enseignements dans l'application des critères de l'économie circulaire et a noté que les acquisitions constituent un levier de préservation des ressources. Cela s'est traduit dans le choix et la pondération des critères d'adjudication, de sorte que dans les appels d'offres qui ont été lancés, la circularité des offres a permis effectivement de décider de l'attribution du marché.

Dans une prochaine étape, l'AFI entend examiner la gestion des fournisseurs. L'utilisation de critères d'économie circulaire dans le cadre des acquisitions ne constitue en effet qu'un des aspects d'une gestion efficace des biens. La manière dont ceux-ci sont collectés, réutilisés ou recyclés, et la possibilité d'augmenter encore leur circularité pendant la durée des contrats sont d'autres aspects à approfondir dans le cadre de la relation contractuelle et du développement des fournisseurs.

Durabilité / économie circulaire

Systèmes de stockage en bloc



Critères circulaires pris en compte dans la qualité

Terminaux mobiles



Critères circulaires pondérés à 30%

Systèmes de stockage



Critères circulaires pondérés à 50%

Conclusions

- Les nouveaux thèmes sont souvent abordés avec beaucoup de prudence. La peur de l'erreur peut être paralysante ou conduire à tenter d'acquérir une (prétendue) assurance en élaborant des stratégies différenciées. Une telle attitude peut s'avérer gênante, notamment pour les thèmes innovants et très dynamiques, car elle fait perdre le temps qui serait nécessaire à leur mise en œuvre. Avec un changement de mentalité et en se jetant à l'eau, ces thèmes perdent de leur complexité et les services d'achats sont en mesure d'acquérir plus rapidement des connaissances empiriques.
- Les critères d'adjudication et les autres aspects pris en compte lors de l'évaluation des offres sont formulés sur la base de l'objet concret du marché. Au moment d'appliquer pour la première fois des critères d'économie circulaire dans un appel d'offres, les services d'achat devraient lancer un «ballon d'essai» facile à gérer, en formulant ces critères exclusivement au titre des critères d'adjudication et en les pondérant faiblement. Au fur et à mesure que les connaissances s'accumuleront, il sera possible d'augmenter la pondération – dans la perspective d'axer la concurrence sur la qualité, même délibérément au détriment du critère de prix – afin d'adjuger effectivement le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre «la plus avantageuse».
- Si vous souhaitez exploiter pleinement le potentiel de l'approvisionnement circulaire et respectueux des ressources, n'hésitez pas à entamer un processus de coopération avec les fournisseurs après l'appel d'offres. Ensemble, vous veillerez à une exploitation, un maintien et une valorisation efficaces des biens et respectueux des ressources. Vous contribuerez ainsi à préserver encore plus de ressources écologiques et économiques.

«Essayer de nouvelles choses tout en contribuant à la préservation des ressources a enrichi notre travail. Le surcroît de travail nécessaire est gérable et les avantages l'emportent clairement».

Seraina Candinas, collaboratrice en économie d'entreprise, Office de l'informatique du canton des Grisons